



NON à la journée de travail de 24 heures

Le 22 septembre prochain, le peuple suisse s'exprimera une nouvelle fois sur les heures d'ouverture des magasins. La libéralisation de ces horaires est en effet une obsession pour les partis bourgeois, malgré les nombreux rejets exprimés par la population helvétique ces dernières années (12 fois sur 13 votes). Au vu de la forte opposition populaire, la majorité du Parlement a donc choisi d'essayer la « technique du salami » pour amener peu à peu la journée de travail de 24 heures.

Une offensive à repousser par les urnes

Ainsi, le 22 septembre, nous ne voterons officiellement que sur l'introduction de cette journée de travail de 24 heures dans les magasins des stations-service. L'objectif de la majorité bourgeoise est toutefois clair : libéraliser totalement les horaires d'ouverture dans tout le commerce de détail. Les partisans de cette dérégulation totale rêvent d'une société où les employeurs pourraient faire travailler leur personnel à n'importe quel moment, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

La preuve : le Parlement a déjà accepté deux autres motions allant dans ce sens. Tout d'abord, la motion Lombardi prévoit d'obliger les cantons à prolonger les horaires d'ouverture des commerces (du lundi au vendredi de 6 à 20 heures et le samedi de 6 à 19 heures). Parallèlement, la motion Abate vise à introduire à grande échelle le travail du dimanche. Ce dernier texte est d'autant plus mesquin qu'il demande une modification d'une ordonnance de la loi sur le travail : aucun referendum ne pourra donc être lancé sur cet objet. On prive le peuple de sa possibilité de se prononcer. Le résultat du 22 septembre est donc un enjeu énorme puisque le message envoyé par la population aura évidemment un effet sur ces autres propositions.

Il est clair que les partisans du travail 24h sur 24 voudront toujours aller plus loin. Dès qu'un certain type de commerce obtient le droit d'ouvrir ses portes en dehors des horaires habituels, ils utilisent l'argument de la distorsion de concurrence pour demander d'autres libéralisations. Le phénomène est dès lors difficile à arrêter. Seul un rejet clair de la part du peuple peut y mettre un terme. Si la population ne donne pas un signal clair dans ce sens, nous verrons petit à petit s'instaurer une société du travail 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, avec, pour conséquence, une dégradation de la santé des employé-e-s et de leurs vies sociale et familiale. L'enjeu est de taille.

Leurs profits valent plus que nos vies ?

La libéralisation des horaires d'ouverture des magasins répond en réalité davantage à une position dogmatique des néo-libéraux qu'à un véritable besoin pour notre pays.

En effet, l'extension des horaires d'ouverture ne crée pas d'emplois. Les ménages suisses n'auront pas d'argent supplémentaire à disposition pour leurs achats : un franc dépensé le dimanche ne le sera plus durant la semaine. Ainsi, les emplois créés pour la nuit ou le dimanche seront généralement supprimés en semaine. De plus, la libéralisation des horaires d'ouverture est néfaste pour les petits



commerces, qui ne pourront faire face à la concurrence des grandes chaînes, comme le prouvent les expériences dans d'autres pays. De nombreuses organisations professionnelles du commerce de détail refusent d'ailleurs ces extensions.

Enfin, il est tout simplement effarant d'entendre certains élus, totalement déconnectés de la réalité, affirmer que le travail du dimanche ou de nuit sera un choix personnel. Dans les faits, les vendeuses, qui connaissent déjà des conditions de travail difficiles, seront obligés d'accepter ces nouvelles plages horaires s'ils entendent obtenir – ou conserver – un emploi. La libéralisation des horaires d'ouverture n'est qu'une atteinte aux conditions de travail et à la santé des employé-e-s.

Face à cette obstination des partis bourgeois qui préfèrent également ignorer les conséquences indirectes d'une extension des horaires d'ouverture (sécurité publique, protection de la jeunesse,...), les syndicats et les organisations affiliées à l'« Alliance pour le Dimanche » ont déposé, avec plus de 86'000 signatures, un referendum contre cette modification de la loi sur le travail. Le referendum est soutenu par une vaste coalition, composée également de représentants des Eglises, de médecins du travail ou encore d'organisations de petits commerçants. Face aux puissants lobbys des grandes chaînes de distribution et de l'union pétrolière, il est nécessaire de réunir le plus de forces possible pour bloquer les projets de ces grands groupes avides de nouveaux profits.

Le 22 septembre, NON à la journée de travail de 24 heures !

Mathias Reynard,
Conseiller national (PS – Valais)